



Bulletin Officiel

N° 3956 Mercredi 12 Octobre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

Société SOMOCER 2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

ATTIJARI BANK 3- 7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011
SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Communiqué du CMF

Faisant suite aux transactions de blocs réalisées sur le titre SOMOCER le lundi 03 octobre 2011, la société FINANCIERE ZOUARI porte à la connaissance des actionnaires de la société SOMOCER ce qui suit :

DUET MENA via des fonds gérés par elle, Duet Mena Opportunités, Duet Innocap et Duet Mena Horizon, et Monsieur Moez ZOUARI, agissant de concert, ont acquis en date du 3 octobre respectivement 4 356 783 et 565 474 actions SOMOCER, représentant respectivement 17.96% et 2.33% du capital de la société SOMOCER rachetant ainsi les 20.29% du capital détenus par Dubai Holding.

Moez Zouari a l'intention de continuer à acquérir de nouveaux titres en vue d'être actif dans la gestion future de l'entreprise.

Par ailleurs, la déclaration de franchissement de seuil parvenue au CMF, contient les termes suivants :

«Il est à noter que la société ZOUARI Financière de Développement agit de concert avec : DUET Opportunity, DUET Innocap, DUET Horizon, Chaabane Taleb Trading International & IMANES. Ensemble, ces sociétés ont acquis 25.51% du capital de SOMOCER. ».

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital

Visa du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attijari bank

Siège social : 95, avenue de la Liberté -1002 Tunis Belvédère-

Augmentation de capital de Attijari bank corrélative à la conversion des obligations « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank d'un montant maximum de 26,666 millions de dinars

Augmentation de capital complémentaire d'un montant maximum de 3,333 millions de dinars

I- Renseignements relatifs à l'augmentation de capital corrélative à la conversion des « OCA Attijari bank 2006 »

1- Rappel de la décision à l'origine de l'opération d'émission

Conformément aux dispositions de l'article 340 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les bases de conversion, l'AGE du 22/11/2006 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 80 000 000 dinars divisé en 16 000 000 Obligations Convertibles en Actions (OCA).

L'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 » a été émis en décembre 2006 pour un montant de 80 000 000 dinars divisé en 16 000 000 Obligations Convertibles en Actions (OCA) de 5 dinars de nominal à un taux annuel brut de 4,82% et à échéance 5 ans.

2- Rappel des caractéristiques des « OCA Attijari bank 2006 » émises

Nature des titres	Les obligations émises par la Banque sont des titres de créances donnant accès au capital
Prix d'émission	Les Obligations Convertibles en Actions ont été émises au pair, soit 5 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
Taux d'intérêt	Les Obligations Convertibles en Actions ont été offertes au taux annuel brut de 4,82% l'an calculé sur la valeur nominale de chaque OCA, au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis
Amortissement et remboursement	En cas d'absence de conversion, les obligations seront totalement amorties et remboursées in fine (en une seule fois) à l'issue de la durée de l'emprunt (à la fin de la 5 ^{ème} année), soit le 18/01/2012
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payés à terme échu le 18 janvier de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 18/01/2012. En cas de conversion des OCA, les intérêts dus au titre de l'année de conversion seront payés à l'échéance de l'emprunt

3- Conversion des Obligations Convertibles en Actions

Les détenteurs d'« OCA Attijari bank 2006 » auront la faculté d'obtenir la conversion de leurs obligations en actions Attijari bank qui seront libérées par voie de compensation avec leur créance obligataire.

- Suite -

a-Rappel des décisions à l'origine de l'opération de conversion

La 3^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/11/2006 ayant autorisé l'émission de l'emprunt convertible en actions comporte renonciation expresse des actionnaires d'Attijari bank à leurs droits préférentiels de souscription aux actions qui seront émises par conversion des « OCA Attijari bank 2006 ».

L'augmentation de capital par conversion des « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank sera réalisée en une seule fois en fonction des demandes de conversion exprimées par les porteurs d'Obligations Convertibles en Actions et sera libérée en totalité du fait même de la conversion.

L'Assemblée Générale a délégué tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet de recevoir les demandes de conversion des Obligations Convertibles en Actions Attijari bank et de constater la réalisation de l'augmentation de capital corrélative, de procéder aux modifications statutaires et généralement prendre toutes mesures et accomplir toutes formalités relatives à la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

Dans le cadre de cette procuration, le Conseil d'Administration réuni le 30/09/2011 a délégué tous les pouvoirs nécessaires au Directeur Général, avec la faculté de subdélégation à toute autre personne, notamment à l'effet de recevoir les demandes de conversion traduisant l'intention des obligataires de convertir leurs OCA, d'arrêter la liste finale de ces obligataires, le nombre des obligations converties et leurs équivalents en actions Attijari bank et d'établir un certificat attestant le transfert du montant final des obligations converties en actions qui sera approuvé par les Commissaires aux Comptes de la rubrique Autres Capitaux Propres (Titres assimilés à des capitaux propres) aux rubriques suivantes :

- ✓ Capital ;
- ✓ Réserves (Primes liés au capital).

b-Conditions et modalités de conversion

Comme indiqué dans la Note d'Opération relative à l'émission et à l'admission au marché obligataire de la cote de la BVMT de l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 » visée par le CMF sous le n°06-551 du 27/12/2006, les Obligations Convertibles en Actions arrivent à échéance le 18/01/2012. Elles pourront être converties en actions Attijari bank uniquement au gré des porteurs dans les conditions suivantes :

- Les porteurs d'Obligations Convertibles en Actions devront exprimer leur choix de convertir leurs Obligations Convertibles en Actions ou de se faire rembourser à partir de 90 jours avant l'échéance finale soit le 18/10/2011 et en tout état de cause avant 30 jours de l'échéance, soit au plus tard le 18/12/2011. Les porteurs d'OCA qui n'exprimeront pas leur choix dans ces délais seront réputés avoir renoncé à leur droit de conversion.
- Pour exercer leur droit, les porteurs d'OCA devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte et ce, en remplissant la demande et le bulletin de conversion.
- Au cours de la période de conversion, les IAA sont tenus d'adresser à Attijari Intermédiation sis à Rue des Lacs de Mazurie-1053 Les Berges du Lac- Tunis-, un état hebdomadaire des demandes de conversion reçues des titulaires de compte inscrits chez eux.
- Les IAA se chargeront de la transmission des demandes et des bulletins de conversion, au plus tard le 18/12/2011 à 17h 00, à Attijari Intermédiation, où ces documents seront centralisés.
- Chaque IAA est tenu de confirmer les demandes de conversion en actions Attijari bank, au plus tard le 18/12/2011, via l'espace « Adhérent » sur le site de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.
- Les obligations à convertir arrêtées au 18/12/2011 feront l'objet d'un bulletin global de conversion établi par Attijari Intermédiation et seront bloquées (non négociables) à partir de cette date, au niveau des IAA et de la STICODEVAM.
- Les obligations qui n'ont pas fait l'objet de demande et de bulletin de conversion continuent à être cotées jusqu'à un délai de 3 jours de bourse avant le 18/01/2012, soit le 13/01/2012.
- Le jour de l'échéance soit le 18/01/2012, Attijari bank procèdera soit au remboursement des obligations convertibles en actions et des intérêts y afférents relatifs à la dernière année, soit elle procèdera à leur conversion en actions pour les porteurs qui en auront formulé la demande dans les délais et au paiement des intérêts relatifs à la dernière année.

c- Base de conversion

La conversion des « OCA Attijari Bank 2006 » se fera sur la base de trois (3) « OCA Attijari bank 2006 » pour une (1) action Attijari bank de nominal 5 dinars entièrement libérés.

d- Caractéristiques des actions émises suite à la conversion

Les actions Attijari bank émises suite à la conversion des obligations seront soumises, à partir de la conversion, à toutes les stipulations statutaires et seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits.

- Suite -

Les actions créées donneront droit, dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices, à une vocation proportionnelle à la fraction du capital qu'elles représentent au même titre que les actions anciennes qui composent le capital actuel d'Attijari bank.

Montant maximum de l'augmentation de capital corrélative à la conversion	26 666 665 dinars.
Nombre d'actions maximum à émettre	5 333 333 actions.
Valeur nominale des actions créées suite à la conversion	5 dinars.
Jouissance	01/01/2011
Forme des actions	Nominative.
Catégorie des actions	Ordinaire.

e- Règlement des rompus

Lorsque en raison de la conversion, le nombre d'actions Attijari bank correspondant aux OCA détenues ne constitue pas un nombre entier multiple de trois, l'obligataire ayant dans ce cas droit à une fraction formant rompu, verra sa demande de conversion satisfaite dans la limite du nombre entier. En outre, il lui sera versé, à l'échéance soit le 18/01/2012, en espèces, une somme égale à la valeur de la fraction d'action formant rompu, évaluée sur la base d'un prix égal à la moyenne des cours de clôture des 60 séances de bourse sur le marché principal, précédant la date de l'obtention du visa octroyé par le CMF à la présente Note d'Opération.

f- Modalités et délais de délivrance des titres

Les actions créées suite à l'augmentation de capital par conversion des « OAC Attijari bank 2006 » seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues, délivrée par Attijari bank au vu des bulletins de conversion.

I- Renseignements relatifs à l'augmentation de capital complémentaire

1- Rappel des décisions à l'origine de l'augmentation de capital complémentaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/10/2009 a décidé dans sa première résolution d'augmenter le capital social de Attijari bank en numéraire d'un montant de 18,750 millions de dinars, pour le porter de 150 à 168,750 millions de dinars par la création de 3 750 000 actions nouvelles d'un montant nominal de 5 dinars.

Cette même Assemblée Générale Extraordinaire a prévu au niveau de la deuxième résolution, la réalisation d'une augmentation complémentaire du capital social en 2012, soit à l'échéance de la conversion des obligations convertibles « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank. Cette augmentation de capital complémentaire est réservée aux porteurs d'OCA qui auront opté pour la conversion à l'échéance en 2012 et qui, en outre, auront demandé à souscrire aux actions émises dans le cadre de cette augmentation.

2- Caractéristiques de l'émission

Le capital sera augmenté par souscription en numéraire d'un montant maximum de 3,333 millions de dinars à raison d'une (1) action émise en numéraire pour huit (8) actions créées suite à l'augmentation de capital par conversion des OCA.

Montant maximum de l'augmentation de capital complémentaire	3 333 333 dinars.
Nombre maximum d'actions à émettre en numéraire	666 666 actions à souscrire en numéraire.
Valeur nominale des actions	5 dinars.
Forme des actions	Nominative.
Catégorie des actions	Ordinaire.

3-Prix d'émission

Les actions à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 15 dinars soit 5 dinars de valeur nominale et 10 dinars de prime d'émission. Les actions souscrites seront libérées en totalité à la souscription.

4-Population concernée par la souscription

La souscription aux 666 666 actions sera réservée aux porteurs d'OCA qui auront opté pour la conversion.

- Suite -

5-Période de souscription

La souscription aux actions émises en numéraire est destinée, aux porteurs d'OCA qui auront opté pour la conversion à raison d'une (1) action émise pour huit (8) actions créées suite à l'augmentation de capital par conversion des OCA et ce, du 18/10/2011 au 18/12/2011 inclus.

Le règlement par les souscripteurs sera effectué au moment de la souscription et au plus tard le 18/12/2011.

6-Conditions et modalités de souscription à l'augmentation de capital complémentaire

Les actions émises dans le cadre de l'augmentation complémentaire de capital pourront être souscrites uniquement au gré des porteurs d'obligations « OCA Attijari bank 2006 » qui opteront pour la conversion dans les conditions suivantes :

- Les porteurs d'obligations convertibles en actions qui opteront pour la conversion en actions devront exprimer leur décision de souscrire à l'augmentation de capital complémentaire à partir de 90 jours avant l'échéance finale, soit le 18/10/2011, et en tout état de cause avant 30 jours de l'échéance, soit au plus tard le 18/12/2011.
- Pour souscrire à l'augmentation de capital complémentaire, les porteurs d'OCA ayant déjà opté pour la conversion, devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte et ce, en remplissant la demande et le bulletin de souscription. L'expression de leur demande de souscription à l'augmentation de capital complémentaire devra se faire en même temps que la demande de conversion et sur le même document.
- Au cours de la période de souscription, les IAA sont tenus d'adresser à Attijari Intermédiation sis à Rue des Lacs de Mazurie-1053 Les Berges du Lac- Tunis-, un état hebdomadaire des demandes de souscription reçues des titulaires de compte inscrits chez eux.
- Les IAA se chargeront de la transmission des demandes et des bulletins de souscription, au plus tard le 18/12/2011 à 17h 00, à Attijari Intermédiation, où ces documents seront centralisés.
- Chaque IAA est tenu de confirmer les demandes de souscription à l'augmentation du capital complémentaire, au plus tard le 18/12/2011, via l'espace « Adhérent » sur le site de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.
- Les actions souscrites arrêtées au 18/12/2011 feront l'objet d'un bulletin global de souscription établi par Attijari Intermédiation
- Conformément à la demande, le jour de l'échéance soit le 18/01/2012 et parallèlement à la conversion des OCA en actions Attijari bank à créer et au paiement des intérêts relatifs à la dernière année, il y aura création des actions Attijari bank émises dans le cadre de l'augmentation complémentaire et dénouement de l'opération au niveau de la STICODEVAM

La décision d'émission de nouvelles actions Attijari bank dans le cadre de l'augmentation complémentaire emporte de plein droit au profit des titulaires d'obligations, renonciation expresse des actionnaires de la banque, à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au même titre que celles émises dans le cadre de la conversion des obligations « OCA Attijari bank 2006 ».

7-Mode de placement

Les 666 666 actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital complémentaire seront réservées en exclusivité aux porteurs d'OCA qui opteront pour la conversion de leurs OCA en actions.

8-Etablissements domiciliataires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès d'Attijari Intermédiation à l'adresse Rue des Lacs de Mazurie - 1053 Les Berges du Lac - Tunis, et de tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA).

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 15 dinars soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 10 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Le 18/01/2012, la STICODEVAM créditera le compte indisponible ouvert par d'Attijari bank auprès de « Attijari bank Centre d'affaires Avenue de Paris » sous le RIB n°04000010001431840685.

9-Jouissance des actions émises

Les 666 666 actions émises, dans le cadre de l'augmentation de capital complémentaire, porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2011 et seront assimilées dès leur création, aux actions composant le capital actuel d'Attijari bank et aux actions qui seront émises suite à la conversion des « OCA Attijari bank 2006 ».

10-Règlement/livraison

Le règlement/livraison des actions émises sera effectué le 18/01/2012 via la STICODEVAM.

- Suite -

11-Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital complémentaire seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues, délivrée par Attijari bank au vu des bulletins de souscription.

III-Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action émise dans le cadre de la conversion des « OCA Attijari bank 2006 » et de l'augmentation de capital complémentaire y afférente, donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2-Régime de négociabilité

Les actions émises dans le cadre de la conversion des « OCA Attijari bank 2006 » et de l'augmentation de capital complémentaire y afférente sont librement négociables en bourse.

3-Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques, ni à l'impôt sur les sociétés pour les personnes morales.

IV-Marché des titres et cotation en bourse des actions émises

Les actions Attijari bank sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Les actions émises (nombre maximal de 5 333 333 actions à créer suite à la conversion d'OCA et de 666 666 actions à l'issue de l'augmentation de capital complémentaire) seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital par conversion des « OCA Attijari bank 2006 » et de l'augmentation de capital complémentaire y afférente conformément aux dispositions régissant les augmentations de capital, sur la même ligne que les actions anciennes, auxquelles elles seront assimilées.

V-Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions émises par conversion des « OCA Attijari bank 2006 » ainsi que celles émises dans le cadre de l'augmentation de capital complémentaire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du 18/01/2012.

VI-Tribunaux Compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion des « OCA Attijari bank 2006 » et de l'augmentation de capital complémentaire y afférente, seront de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

Un prospectus d'émission constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n°**11-753** en date du 05/10/2011, du document de référence « Attijari bank 2011 » enregistré par le CMF sous le numéro **11-005** en date du 05/10/2011 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier (pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011), est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari bank, 95-avenue de la liberté-1002 Tunis Belvédère, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, sis Rue des Lacs de Mazurie-1053 Les Berges du Lac-.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 OCTOBRE 2011				
Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,285%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,644%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,686%	1 008,963
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,717%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,790%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,882%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,064%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		4,137%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012	4,210%		
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012	4,205%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,156%		997,482
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,232%	1 015,926
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,297%	1 049,787
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,327%	1 072,152
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,403%	1 046,925
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,490%		982,677
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,082%		967,966
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,082%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,081%	1 030,968
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,080%		967,432
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,115%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	6,170%		960,395
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,211%	1 051,361
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,214%		952,001

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	138,583	138,593		
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,157	12,158		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,244	1,245		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,581	33,585		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,964	45,968		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	159,555	159,483		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	539,008	538,239		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	130,294	130,441		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	125,861	125,724		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	114,491	114,530		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	112,379	112,400		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	94,534	94,440		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	153,874	154,632		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	98,622	98,506		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	101,633	101,574		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 277,502	1 280,976		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 170,429	2 191,059		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	107,147	107,300		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	112,413	112,093		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	120,391	120,589		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 169,812	1 171,089		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	121,110	122,704		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,471	14,633		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 725,189	5 752,437		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 615,689	6 632,818		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,178	2,202		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,817	1,830		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,102	1,121		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	107,008	107,019
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	103,601	103,611
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,430	104,441
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,308	102,318
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,478	102,489
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,500	106,509
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,990	103,000
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	103,117	103,128
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	103,263	103,273
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,835	104,843
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,820	101,828
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	103,365	103,376
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	103,204	103,213
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,791	105,801
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	105,108	105,117
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,279	102,287
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	102,066	102,075
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,477	103,486
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	101,594	101,605
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,567	102,576

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	103,131	103,140
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,755	101,765
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,493	103,483
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,968	103,978
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,303	101,312
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,442	10,442
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,858	102,868
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,970	101,979
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,733	100,799
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	75,054	74,997
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	145,792	145,874
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 448,620	1 449,589
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	113,922	113,764
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	115,252	115,182
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	87,616	87,429
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,165	16,165
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	271,022	271,041
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	46,218	46,128
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 296,286	2 302,455
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	78,392	78,412
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	57,684	57,630
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	101,220	101,270
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	110,420	110,667
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	103,020	103,164
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,663	11,665
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,619	12,613
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,877	16,859
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,779	16,825
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,792	11,786
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	124,145	123,784
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	123,066	122,974
80	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,201	10,191
81	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	116,896	116,759
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,523	19,487
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	101,854	102,683
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	103,009	103,712
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,861	98,747
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	107,291	106,678
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	141,333	141,790
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,234	10,274
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	111,877	112,385
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	113,158	113,170
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,918	102,169
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,703	101,852
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	185,661	185,236
94	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	164,572	164,434
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,963	142,011
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 167,171	10 160,957
97	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	196,964	197,590
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	131,075	132,162
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 441,808	1 464,446
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	104,632	104,724
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	97,875	98,211
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	111,729	111,596
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	10 096,121	10 170,498

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège social : Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3^{ème} Etage, Monptlaisir, 1073 Tunis

La SOCIETE CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2011

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30 Juin 2011	2010	31 Décembre 2010
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i><u>Actifs immobilisés</u></i>				
Immobilisations incorporelles		2 831 517	2 772 105	2 830 557
Moins : amortissements		(217 975)	(147 605)	(147 966)
	1	<u>2 613 542</u>	<u>2 624 500</u>	<u>2 682 591</u>
Immobilisations corporelles		405 567 998	269 328 227	307 530 917
Moins : amortissements		(50 640 052)	(43 048 643)	(45 991 111)
	2	<u>354 927 946</u>	<u>226 279 584</u>	<u>261 539 806</u>
Immobilisations financières		685 196	518 142	644 239
Moins : provisions		-	-	-
	3	<u>685 196</u>	<u>518 142</u>	<u>644 239</u>
<i><u>Total des actifs immobilisés</u></i>		<u>358 226 684</u>	<u>229 422 226</u>	<u>264 866 636</u>
Autres actifs non courants	4	36 226 700	36 308 018	33 189 812
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>394 453 384</u>	<u>265 730 244</u>	<u>298 056 448</u>
<u>Actifs courants</u>				
Stocks	5	9 798 225	9 507 902	8 338 039
Clients et comptes rattachés	6	15 601 339	7 457 578	7 185 305
Autres actifs courants	7	7 920 266	9 214 330	5 629 499
Liquidités et équivalents de liquidités	8	60 553 365	141 746 516	107 174 188
<u>Total des actifs courants</u>		<u>93 873 195</u>	<u>167 926 326</u>	<u>128 327 031</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>488 326 579</u>	<u>433 656 570</u>	<u>426 383 479</u>

BILAN ARRETE AU 30 juin 2011

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		2011	2010	2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		145 423 907	142 680 060	145 423 907
Réserves		143 477	2 868 477	143 477
Autres capitaux propres		1 809 234	1 828 081	1 809 234
Prime d'émission		63 900 000	63 900 000	63 900 000
Résultats reportés		(440 002)	(440 002)	(440 002)
Modifications comptables		(9 554 671)	-	(9 554 671)
Résultats en instance d'affectation		6 917 572	-	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>208 199 517</u>	<u>210 836 616</u>	<u>201 281 945</u>
Résultat net de la période		4 353 418	3 863 355	6 917 572
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	<u>212 552 935</u>	<u>214 699 971</u>	<u>208 199 517</u>
PASSIFS				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	10	140 259 695	80 000 000	105 000 000
Crédits baux	11	12 461 974	12 820 525	11 046 301
Comptes courants actionnaires	12	65 689 901	73 414 227	63 207 323
Passifs d'impôts	13	7 788 263	-	8 334 028
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>226 199 833</u>	<u>166 234 752</u>	<u>187 587 652</u>
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	34 891 783	2 225 904	13 442 447
Autres passifs courants	15	4 690 932	6 901 603	5 791 206
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	9 991 096	43 594 340	11 362 657
<u>Total des passifs courants</u>		<u>49 573 811</u>	<u>52 721 847</u>	<u>30 596 310</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>275 773 644</u>	<u>218 956 599</u>	<u>218 183 962</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>488 326 579</u>	<u>433 656 570</u>	<u>426 383 479</u>

ETAT DE RESULTAT
(*exprimé en dinar tunisien*)

		<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	NOTE	2011	2010 (*)	2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	14 417 080	10 486 466	23 258 709
Production immobilisée	18	3 027 762	1 501 910	5 911 585
Autres produits d'exploitation		4 350	-	-
Total produits d'exploitation		<u>17 449 192</u>	<u>11 988 376</u>	<u>29 170 294</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	5	(1 270 399)	(1 108 599)	(8 005)
Achats d'approvisionnements consommés	19	3 759 751	2 232 423	5 265 467
Charges de personnel	20	3 568 370	2 723 287	6 509 714
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	4 727 471	2 642 852	8 697 047
Autres charges d'exploitation	22	1 209 966	901 530	2 156 307
Total des charges d'exploitation		<u>11 995 159</u>	<u>7 391 493</u>	<u>22 620 530</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>5 454 033</u>	<u>4 596 883</u>	<u>6 549 764</u>
Charges financières nettes	23	(732 193)	(332 015)	(2 233 263)
Produits des placements	24	575 193	469 342	574 946
Autres gains ordinaires	25	26 051	748 641	4 141 634
Autres pertes ordinaires	26	(3 939)	(302 935)	(313 882)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		<u>5 319 145</u>	<u>5 179 916</u>	<u>8 719 199</u>
Reprise sur passifs d'Impôts	13	545 765	-	1 220 643
Impôt sur les bénéfices		(1 511 492)	(1 316 561)	(3 022 270)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		<u>4 353 418</u>	<u>3 863 355</u>	<u>6 917 572</u>
Eléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>4 353 418</u>	<u>3 863 355</u>	<u>6 917 572</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison (voir note 4.1)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	30 Juin		31 Décembre
	2011	2010 (*)	2010
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	8 797 582	12 041 006	27 427 638
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(9 920 705)	(6 415 450)	(14 654 532)
Intérêts payés	(5 570 924)	(2 842 722)	(8 501 100)
Impôts et taxes payés	(4 225 865)	(5 698 999)	(12 831 454)
Autres flux	2 861 849	336 209	3 070 699
Flux de Trésorerie affectés à l'exploitation	(8 058 063)	(2 579 956)	(5 488 749)
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(68 620 454)	(81 988 353)	(103 551 299)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(84 688)	(503 177)	(653 463)
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	(68 705 142)	(82 491 530)	(104 204 762)
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	134 900 000	134 900 000
Encaissements provenant des emprunts bancaires	35 259 695	120 000 000	145 000 000
Remboursements des emprunts bancaires	(6 666 672)	(20 278 978)	(53 265 300)
Remboursements Comptes Courants Actionnaires	-	(12 384 627)	(14 037 083)
Remboursements des crédits Leasing	(1 977 299)	(707 958)	(2 030 273)
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	26 615 724	221 528 437	210 567 344
Variation de Trésorerie	(50 147 481)	136 456 951	100 873 833
Trésorerie au début de la période	105 790 822	4 916 988	4 916 988
Trésorerie à la clôture de la période	55 643 341	141 373 939	105 790 822

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison (voir note 4.2)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Carthage Cement » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » en deux sociétés : « Carthage Cement » et « GCN Trade ».

La société « les Grandes Carrières du Nord » a apporté dans le cadre de sa scission totale à la société « Carthage Cement » un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une propriété dénommée « Essekoum et El Adham » d'une superficie totale de 218 Ha, 80 A, objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS consistant en une carrière, lequel actif est grevé d'un passif.

L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à D : 110.628.081 s'analysant ainsi :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres Actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
<u>Apport net</u>	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Apport en capital	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions.

Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants associés rémunérés au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT, et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire la nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 dinar de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

La société « Carthage Cement » a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- ✓ Les états financiers de la société « Carthage Cement » sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.
- ✓ Les états financiers sont établis en dinar tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2011.
- ✓ Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2011 se résument comme suit :

3-1 Unité monétaire

Les comptes de la société « Carthage Cement » sont arrêtés et présentés en dinar tunisien.

3-2 **Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur coût d'acquisition et à leur mise en utilisation.

Les charges d'emprunts qui sont directement imputable à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien sont incorporées dans le coût de ce bien.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leurs durées d'utilité effectives ci-dessous indiqués :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Constructions Front	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions	20 ans
Agencements, installations et aménagements	10 ans
Matériels et outillages	7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels et mobiliers de bureau	5 ans
Matériels informatiques	3 ans

(*) : A partir de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Considérée comme un changement dans l'estimation comptable, elle a été traitée d'une façon prospective.

3-3 **Contrats de location financement**

Tous les contrats de crédit bail sont testés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée, déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont la société est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3-4 Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de l'entreprise, engagés au moment de la création de l'entreprise, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création peuvent être portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de l'entreprise et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais peuvent englober toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements...etc.

Ils devraient être résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

3-5 Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits de carrières et de pièces de rechange.

Ces stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- ✓ Les produits de carrières, au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.
- ✓ Les pièces de rechange, au coût d'acquisition.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés au coût de revient, déterminé sur la base des données comptables et compte tenu des charges directes et indirectes estimées à chaque stade de la production.

3-6 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues et relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût.

3-7 Passifs d'impôts

La société s'est engagée de payer l'impôt au titre des plus values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

IV. CHANGEMENTS DE METHODES DE PRESENTATION

4-1 Etat de résultat

Par rapport au 30 juin 2010, l'état de résultat traduit un changement de présentation des transferts de charges.

Au 30 juin 2010, les transferts de charges étaient présentés parmi les produits d'exploitation.

Au 30 juin 2011, ces montants sont déduits des comptes des charges concernées. A des fins comparatives, l'état de résultat de la période close le 30 juin 2010 a été retraité en pro-forma.

Les transferts de charges s'analysent aux 30 juin 2011 et 2010, par nature comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>
Charges de personnel	775 012	6 271
Amortissements	-	1 811 370
Autres charges d'exploitation	19 216	3 948
Charges financières	2 861 873	2 906 253
Total	<u>3 656 101</u>	<u>4 727 842</u>

4-2 Etat de flux de trésorerie

Par rapport au 30 juin 2010, les états financiers de la période close le 30 juin 2011 traduisent, au niveau de l'état de flux de trésorerie, des changements de présentation de certaines rubriques, notamment à travers certains regroupements et reclassements.

A des fins comparatives, l'état de flux de trésorerie de la période close le 30 juin 2010 a été retraité en pro-forma.

*A/ACTIFS***NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2011 un solde de 2.613.542 DT et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
▪ Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
▪ Licences	1 051	-	1 051
▪ Logiciels	23 084	12 605	23 084
▪ Frais de recherche et de développement	6 578	-	-
▪ Immobilisations incorporelles encours	100 804	59 500	106 422
Total Brut	2 831 517	2 772 105	2 830 557
▪ Amortissements des immobilisations incorporelles	(217 975)	(147 605)	(147 966)
Total Net	2 613 542	2 624 500	2 682 591

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2011 un solde net d'amortissements de 354.927.946 DT, contre 261.539.806 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Terrains	2 965 922	2 416 704	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	756 464	758 898	749 501
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Construction front	30 232 963	25 071 978	25 071 978
Constructions	17 590 357	17 590 357	17 590 357
Installations climatiseurs	120 681	102 066	120 681
Installations téléphoniques	137 902	52 569	111 392
Engins de carrière acquis en leasing	9 240 028	7 485 960	9 240 028
Matériel de transport	804 244	679 416	804 243
Matériel de transport acquis en leasing	1 770 269	1 061 312	1 517 876
Matériel industriel	12 006 095	11 761 321	11 959 845
Matériel informatique	433 067	352 278	427 079
Mobilier & Matériel de bureau	485 635	399 697	471 018
Outillage industriel	731 083	561 082	627 644
Matériel Ready Mix	60 689	-	60 689
Matériel Ready Mix acquis en leasing	4 590 846	7 258 801	4 563 255
Immobilisations corporelles en cours (A)	211 934 693	82 068 728	119 542 349
Total Brut	405 567 998	269 328 227	307 530 917
Amortissements des immobilisations corporelles	(50 640 052)	(43 048 643)	(45 991 111)
Total Net	354 927 946	226 279 584	261 539 806

(A) : Les immobilisations corporelles encours qui totalisent au 30 juin 2011 un montant de 211.934.693 DT se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations corporelles encours</u>	<u>Montant</u>
Avances accordées aux fournisseurs d'immobilisations	61 230 003
Equipements, travaux et études cimenterie encours	53 709 957
Charges financières capitalisées	13 065 548
FLSMIDHT Equipements	28 943 719
Pistes carrière	247 307
Installations gaz encours	4 851 000
Routes d'accès	1 858 729
Pistes cimenterie	1 642 247
Constructions Ready mix encours	909 258
Traitement des eaux encours	239 922
Raccordements Télécom - Encours	88 310
Constructions isothermique encours	38 615
Aménagements ben AROUS	32 231
Raccordements Steg - Encours	55 594
Etudes et travaux géotechniques	12 262
Plateforme administrative "JBAL RSASS"	3 164
PROKON Equipements	41 829 433
Centrale à béton verticale	3 177 395
Total	211 934 693

Les mouvements enregistrés sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se présentent dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			VALEURS COMPTABLES NETTES AU 30 juin 2011
	Début de période	Additions	Reclassements	Fin de période	Début de période	Additions	Fin de période	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	2 700 000	135 000	67 500	202 500	2 497 500
Logiciels	23 084	-	-	23 084	12 896	1746	14 642	8 442
Licence	1 051	-	-	1 051	70	105	175	876
Frais de recherches et développements	-	-	6 578	6 578	-	658	658	5 920
Immobilisations incorporelles encours	106 422	960	(6 578)	100 804	-	-	-	100 804
Total immobilisations incorporelles	2 830 557	960	-	2 831 517	147 966	70 009	217 975	2 613 542
Terrain	2 965 922	-	-	2 965 922	-	-	-	-
Agencements, Aménagements et Installations	749 501	6 963	-	756 464	713 543	3 795	717 338	39 126
Carrière	111 707 060	-	-	111 707 060	11 170 706	1 117 071	12 287 777	99 419 283
Construction front	25 071 978	-	5 160 985	30 232 963	8 619 871	1 511 675	10 131 546	20 101 417
Constructions	17 590 357	-	-	17 590 357	10 162 531	316 900	10 479 431	7 110 926
Installation climatiseurs	120 681	-	-	120 681	102 719	1 862	104 581	16 100
Installation téléphonique	111 391	26 511	-	137 902	43 171	6 531	49 702	88 200
Engins de carrière	9 240 028	-	-	9 240 028	1 367 912	924 003	2 291 915	6 948 113
Matériel de transport	804 244	-	-	804 244	670 816	13 728	684 544	119 700
Matériel de transport acquis en leasing	1 517 876	252 393	-	1 770 269	290 420	152 001	442 421	1 327 848
Matériel industriel	11 959 845	46 250	-	12 006 095	11 545 394	86 664	11 632 058	374 037
Matériel informatique	427 079	5 988	-	433 067	298 125	28 906	327 031	106 036
Mobilier & Matériel de bureau	471 018	14 617	-	485 635	304 686	19 855	324 541	161 094
Outillage industriel	627 645	103 438	-	731 083	550 327	7 779	558 106	172 977
Matériel Ready Mix	60 689	-	-	60 689	811	1 517	2 328	58 361
Matériel Ready Mix acquis en leasing	4 563 255	27 591	-	4 590 846	150 079	456 654	606 733	3 984 113
Immobilisations corporelles encours	119 542 349	97 553 329	(5 160 985)	211 934 693	-	-	-	211 934 693
Total immobilisations corporelles	307 530 918	98 037 080	-	405 567 998	45 991 111	4 648 941	50 640 052	354 927 946
Total des immobilisations	310 361 475	98 038 040	-	408 399 515	46 139 077	4 718 950	50 858 027	357 541 488

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Titres de participation	450 783	450 783	450 783
Titres "Les Carrelages de Berbères"	350 883	350 883	350 883
Titres "Biomasse Power Génération"	99 900	99 900	99 900
Prêts au personnel	104 905	62 818	63 948
Dépôts et cautionnements versés	129 508	4 541	129 508
Total	685 196	518 142	644 239

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 30 juin 2011 un montant de 36.226.700 DT, contre 33.189.812 DT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 3.036.888 DT. Ils enregistrent les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. Ces frais devront être résorbés sur une durée maximale de 3 années, à partir de l'entrée en exploitation de la cimenterie et dans un délai ne dépassant pas 5 ans de leurs engagements.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Frais d'études et de recherches	11 007 158	9 612 838	10 949 583
Honoraires	503 843	3 053 493	503 843
Frais de voyages, déplacements et restauration	500 903	290 813	459 853
Charges du personnel	1 662 648	555 391	890 136
Charges financières	490 806	775 320	228 345
Divers frais	549 802	797 611	502 801
Frais préliminaires Ready mix	266 331	-	65 558
Frais d'introduction en bourse	1 943 362	-	1 943 362
Amortissement Carrière	6 702 423	7 819 494	6 702 423
Amortissement Construction Front	2 130 740	2 757 539	2 130 740
Amortissement fonds de commerce	-	67 500	-
Intérêts sur comptes courants actionnaires	13 935 152	9 281 816	11 452 574
Capitalisation des produits financiers	(3 867 996)	-	(2 661 639)
Capitalisation des charges financières	379 295	-	-
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	1 296 203	1 296 203
Total brut	37 500 670	36 308 018	34 463 782
Résorption frais préliminaires de 2008	(1 273 970)	-	(1 273 970)
Total résorptions	(1 273 970)	-	(1 273 970)
Total des autres actifs non courants	36 226 700	36 308 018	33 189 812

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2011 à 9.798.225 DT, contre 8.338.039 DT au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 1.460.186 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Pièces de rechanges	1 555 661	1 478 489	1 409 220
Produits finis Agrégats	8 199 218	8 029 413	6 905 283
Produits finis READYMIX	-	-	23 536
Matières premières READYMIX	43 346	-	-
TOTAL	9 798 225	9 507 902	8 338 039

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
BINA Trade	8 369 402	4 549 815	5 167 762
EKON	855 435	-	782 243
Clients Ready mix	202 672	-	-
Clients, effets à recevoir	5 866 829	2 895 981	1 016 955
Clients, factures à établir	205 858	-	205 858
Clients, chèques impayés	1 788	-	-
Autres	99 355	11 782	12 487
Total	15 601 339	7 457 578	7 185 305

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2011, à 7.920.266 DT, contre 5.629.499 DT au 31 décembre 2010 et se détaille ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Fournisseurs avances et acomptes	-	-	2 431
Personnel avances et acomptes	-	-	4 990
Etat impôts et taxes	6 353 962	903 274	3 284 195
BINA Trade	349 388	4 959 068	482 152
BINA Holding	23 606	-	23 606
Maghreb Transport	578 802	2 672 148	580 030
Promotourisme	18 658	-	18 658
Maghreb carrelage	-	-	350
Tunisia Marble & Tiles	1192	-	410
Hôtel EL KSAR	1 391	-	1 391
Grandes Immobilières du Nord	-	-	4 189
Carrelages de Berbère	182 522	-	171 778
Juguartha Manutention	3 900	-	3 900
Produits à recevoir	5 292	268 750	680 815
Charges constatées d'avance	314 998	251 887	370 604
Comptes d'attente a régulariser	8 521	-	-
Autres	86 555	159 203	-
Total brut	7 928 787	9 214 330	5 629 499
Provisions pour dépréciation des comptes d'attente	(8 521)	-	-
Total net	7 920 266	9 214 330	5 629 499

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2011, 60.553.365 DT, contre 107.174.188 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Placements en titres SICAV	30 204 744	3 524 654	5 068 376
Placements à terme	26 750 000	138 142 398	97 000 000
Banques (a)	3 593 903	62 010	5 077 042
Caisses	4 718	17 454	28 770
Total	60 553 365	141 746 516	107 174 188

(a) Le solde du compte banques se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Société Tunisienne de Banque		-	43 306
Amen Bank		-	2 346
Banque de Tunisie Agence lac	93 365	-	276 639
Banque de Tunisie Agence centrale	2 577 299		
Banque Nationale Agricole	12 344	-	350 532
Banque Internationale Arabe de Tunisie	12 309	-	149 978
Banque de Tunisie et des Emirats	100 941	-	99 970
Attijari Bank	6 613	-	100 000
Arab Tunisian Bank	133 549	62 010	213 277
Banque de l'Habitat	164 651	-	3 698 439
Banque Tuniso-Libyenne	-	-	22 113
Banque Tuniso-koweitienne	-	-	20 442
AL BARAKA	465 280		
Stusid Bank	27 552	-	100 000
Total	3 593 903	62 010	5 077 042

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres totalisent au 30 juin 2011 un montant de 212.552.935 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Capital social	145 423 907	142 680 060	145 423 907
Réserve légale	143 477	143 477	143 477
Prime d'émission	63 900 000	63 900 000	63 900 000
Prime de scission	1 809 234	1 828 081	1 809 234
Résultats reportés	(440 002)	(440 002)	(440 002)
Modifications comptables affectant les résultats reportés	(9 554 671)	-	(9 554 671)
Compte spécial de réinvestissement	-	2 725 000	-
Résultat 2010 en instance d'affectation	6 917 572	-	-
Total capitaux propres avant résultat de la période	208 199 517	210 836 616	201 281 945
Résultat de la période	4 353 418	3 863 355	6 917 572
Total des capitaux propres	212 552 935	214 699 971	208 199 517

9-1 Modifications comptables

Les missions réalisées préalablement à l'introduction des titres à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ont pris en compte au niveau des travaux d'évaluation, l'engagement de la société « Carthage Cement » de payer l'impôt au titre des plus values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

9-2 Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableaux de variation des capitaux propres
30 juin 2011

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Réserves spécial</i>	<i>Modifications comptables</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat en instance d'affectation</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2009	71 680 060	1 828 081	-	-	-	-	(441 074)		2 869 549	75 936 616
Affectation du résultat 2009 approuvée par l'AGO du 29 mars 2010				143 477	2 725 000		1 072		(2 869 549)	-
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 14 avril 2010	71 000 000		63 900 000							134 900 000
Résultat de la période close le 30 juin 2010									3 863 355	3 863 355
Soldes au 30 juin 2010	142 680 060	1 828 081	63 900 000	143 477	2 725 000	-	(440 002)	-	3 863 355	214 699 971
Résultat de la période close le 30 juin 2010 (annulation)									(3 863 355)	(3 863 355)
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 16 décembre 2010	2 743 847	(18 847)			(2 725 000)					-
Modifications comptables affectant les résultats reportés						(9 554 671)				(9 554 671)
Résultat net de l'exercice 2010								6 917 572		6 917 572
Soldes au 31 décembre 2010	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	-	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	-	208 199 517
Résultat de la période close le 30 juin 2011									4 353 418	4 353 418
Soldes au 30 juin 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	-	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	4 353 418	212 552 935

NOTE N°10 : EMPRUNTS
TABLEAU DES EMPRUNTS
 (Montants exprimés en dinar)

	SOLDES AU 31.12.2010			MOUVEMENTS DE LA PERIODE		SOLDES AU 30.06.2011	
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>
BH 23 MD	23 000 000	23 000 000	-	-		23 000 000	23 000 000
BT 30 MD	30 000 000	30 000 000	-	-		30 000 000	30 000 000
STB 27 MD	27 000 000	27 000 000	-	-		27 000 000	27 000 000
BT 25 MD	25 000 000	25 000 000	-	-	25 000 000	-	-
BT 20 MD	6 666 672	-	6 666 672	-	6 666 672	-	-
BT 20 MD	-	-	-	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000
Amen Bank	-	-	-	5 871 305	-	5 871 305	5 871 305
STUSID	-	-	-	2 944 305	-	2 944 305	2 944 305
ATTIJARI BANK	-	-	-	5 888 607	-	5 888 607	5 888 607
BTE	-	-	-	2 886 533	-	2 886 533	2 886 533
BNA	-	-	-	14 721 521	-	14 721 521	14 721 521
BTL	-	-	-	4 414 260	-	4 414 260	4 414 260
ATB	-	-	-	3 533 165	-	3 533 165	3 533 165
Total des emprunts	111 666 672	105 000 000	6 666 672	60 259 696	31 666 672	140 259 696	140 259 695

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de la période close au 30 juin 2011 un solde de 12.461.974 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2011	2 312 101	1 670 159	641 942
2012 1 ^{er} S	2 318 978	1 744 226	574 752
2012 2 ^{eme} S	2 319 798	1 823 282	496 517
2013	4 642 192	3 898 251	743 941
2014	3 951 360	3 541 148	410 212
2015	2 879 856	2 746 607	133 249
2016	459 924	452 686	7 238
Total général	18 884 210	15 876 359	3 007 851
2011	(2 312 101)	(1 670 159)	(641 942)
2012 1 ^{er} S	(2 318 978)	(1 744 226)	(574 752)
Total à moins d'un an	(4 631 079)	(3 414 385)	(1 216 694)
Total à plus d'un an	14 253 131	12 461 974	1 791 157

*

* : figurant au niveau du poste " concours bancaires et autres passifs financiers ".

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ASSOCIES

Deux conventions de comptes courants associés ont été conclues en date du 17 novembre 2008, provenant de la réduction du capital décidée par L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2008.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés conclues en date du 17 novembre 2008, ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les deux actes de cession de créances du 16 février 2009 conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un projet d'avenant à la convention de compte courant associé Lazhar STA a été élaboré pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater notamment la prise en charge par ce dernier, des sommes payées pour le compte des sociétés « MAGHREB TRANSPORT » et « TUNISIE MARBLES AND TILES » et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière.

Ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an.

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 juin 2011 à 65.689.901 DT se détaille comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
▪ Compte courant associé Lazhar STA	23 227 394	33 159 970	23 227 394
▪ Compte courant associé BINACORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
▪ Intérêts sur comptes courants associés	9 302 537	7 094 287	6 819 959
Total	65 689 901	73 414 227	63 207 323

NOTE N°13 : PASSIFS D'IMPOTS

La société s'est engagée de payer l'impôt au titre des plus values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

Les reprises au titre de 2010 et de la période close le 30 juin 2011 se sont élevées respectivement à 1.220.643 DT et 545.765 DT.

Ainsi, le solde du passif d'impôt, s'élève au 30 juin 2011 à 7.788.263 DT.

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 juin 2011 un solde de 34.891.783 DT et s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Fournisseurs d'exploitation	2 402 518	1 708 301	2 390 882
Fournisseurs, effets à payer	656 381	515 996	270 024
Fournisseurs d'immobilisations	31 784 957	-	10 719 971
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 831	-	4 468
Autres	46 096	1 607	57 102
Total	34 891 783	2 225 904	13 442 447

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2011, un montant total de 4.690.932 DT, contre 5.791.206 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Etats impôts et taxes (A)	3 554 574	5 810 814	4 822 898
Rémunérations dues au personnel	135 767	249 234	141 868
BINA CORP	-	462 975	-
JUGURTHA STUDIES	32 481	-	10 573
NAFRINVEST	10 272	-	8 447
Grande immobilière du nord	73 511	-	-
Charges à payer	884 327	376 161	781 393
Provisions pour risques et charges	-	-	26 027
Autres	-	2 419	-
Total	4 690 932	6 901 603	5 791 206

(A) : Les comptes « Etats, impôts et taxes » s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Calendrier amnistie fiscale	1 446 391	2 407 974	1 875 607
Impôts à liquider	1 556 519	1 642 762	2 062 944
TVA collectée	-	383 750	-
CNSS	551 664	371 456	513 344
Autres impôts et taxes	-	29 359	371 003
Redressement fiscal	-	975 513	-
Total	3 554 574	5 810 814	4 822 898

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2011 un montant de 9.991.096 DT, contre 11.362.657 DT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 10)	-	40 000 000	6 666 672
Echéances à moins d'un an sur crédit bail (note 11)	3 414 385	2 211 758	2 725 706
Intérêts courus	888 044	886 685	163 913
Commissions d'engagement courues	688 975	-	423 000
Commissions sur lettre de crédit courues	89 668	-	-
Banques (a)	4 910 024	372 575	1 383 366
Autres concours bancaires	-	123 322	-
Total	9 991 096	43 594 340	11 362 657

(a) Les banques qui totalisent au 30 juin 2010 un solde de 4.910.024 se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
C.C.N° 107100213-7	-	321	-
ATB 471105193570	-	10 838	-
ATB 020 1105 018008	-	79	-
BT CCN°05903000050331784229	-	104 699	740 885
BNA	-	3 158	-
STB C 100115661-1	-	2 840	-
BH	-	204 828	-
ELBARAKA	-	1 562	642 481
BTK	11 973	-	-
BTL	1 242	44 250	-
STB	4 892 579	-	-
Amen Bank	4 230	-	-
Total	4 910 024	372 575	1 383 366

NOTE N°17 : REVENUS

Les revenus s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Ventes de produits de carrière	10 283 306	10 124 927	21 501 972
Chargements et transports	1 572 614	361 539	1 397 656
Ventes de béton prêt à l'emploi	2 561 160	-	359 081
Total	14 417 080	10 486 466	23 258 709

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi même d'immobilisations et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
▪ Travaux Piste Carrière	1 865 179	-	2 826 825
▪ Travaux Piste Cimenterie	919 851	-	722 395
▪ Travaux préparatoires Cimenterie		-	2 334 160
▪ Production immobilisée Ready mix	1 874	-	28 205
▪ Aménagements front	240 858	1 501 910	-
Total	3 027 762	1 501 910	5 911 585

NOTE N°19: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant au 30 juin 2011 à 3.759.751 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Explosifs	431 388	466 566	888 406
Gasoil	1 098 184	933 228	2 064 652
Lubrifiants	88 371	44 280	121 650
Pièces de rechange	685 076	818 651	1 458 482
Achats de matières premières Ready mix	1 187 191	-	221 419
Achats de matières consommables	121 838	41 116	105 023
Achats non stockés de matières et fournitures	337 490	240 165	648 150
Variation de stocks des pièces de rechange	(146 441)	(311 583)	(242 315)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(43 346)	-	-
Total	3 759 751	2 232 423	5 265 467

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élèvent au 30 juin 2011 à 3.568.370 DT se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
▪ Salaires et compléments de Salaires	3 447 276	2 292 566	5 497 883
▪ Cotisations sociales	603 941	399 683	980 451
▪ Autres charges sociales	292 165	37 309	94 772
▪ Transfert de charges	(775 012)	(6 271)	(63 392)
Total	3 568 370	2 723 287	6 509 714

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissement et de provisions s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	70 009	135 000	135 361
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	4 648 941	4 319 222	7 261 689
- Transferts de charges	-	(1 811 370)	-
- Dotations aux résorptions des charges reportées	-	-	1 273 970
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	8 521	-	26 027
Total	4 727 471	2 642 852	8 697 047

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Loyers et charges locatives	210 298	86 933	229 229
Entretiens et réparations	147 425	94 876	198 278
Assurances	116 814	21 757	210 443
Études, recherches et divers services extérieurs	43 368	234 452	48 399
Autres charges	11 854	5 325	42 437
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>529 759</u>	<u>443 343</u>	<u>728 786</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	131 400	76 517	211 923
Publicités, publications, relations publiques	20 825	118 445	126 678
Déplacements, missions et réceptions	5 728	24 502	31 875
Dons et subventions	20 731	34 750	78 627
Transports	309 022	19 663	171 156
Frais postaux et de télécommunications	74 927	77 264	186 386
Services bancaires et assimilés	5 673	28 350	322 156
Autres	11	5 909	6 452
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>568 317</u>	<u>385 400</u>	<u>1 135 253</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	33 303	19 513	80 081
T.C.L	34 992	25 042	62 016
Droits d'enregistrement et de timbres	3 683	17 265	133 588
Autres impôts et taxes	59 128	14 915	18 448
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>131 106</u>	<u>76 735</u>	<u>294 133</u>
Transferts de charges	(19 216)	(3 948)	(1 865)
Total des autres charges d'exploitation	1 209 966	901 530	2 156 307

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2011 à 732.193 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Intérêts des comptes courants actionnaires	2 482 578	2 906 253	5 077 011
Intérêts des emprunts	597 980	-	1 836 786
Agios débiteurs	19 365	310 334	50 513
Frais d'escomptes	118 690	-	175 864
Pertes de change	518 125	21 656	204 893
Gains de change	(138 830)	-	(34 849)
Agios créditeurs	(3 842)	-	-
Pénalités de retards	-	25	56
Total	3 594 066	3 238 268	7 310 274
Transferts de charges	(2 861 873)	(2 906 253)	(5 077 011)
Total	732 193	332 015	2 233 263

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2011 à 575.193 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
▪ Pertes nettes sur cession de valeurs mobilières	-	(292 312)	-
▪ Gains nets sur cession de valeurs mobilières	13 367	-	92 248
▪ Intérêts sur comptes à terme	1 206 357	268 750	2 661 639
▪ Dividendes	1 162 447	482 698	482 698
▪ Moins values de réévaluation des titres SICAV	(600 621)	-	-
▪ Autres	-	10 206	-
Total	1 781 550	469 342	3 236 585
▪ Imputation sur les frais préliminaires	(1 206 357)	-	(2 661 639)
Total	575 193	469 342	574 946

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 30 juin 2011 à 26.051 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Abandon de dettes bancaires	-	748 639	4 141 512
Reprises sur provisions pour risques et charges	26 027	-	-
Autres	24	2	122
Total	26 051	748 641	4 141 634

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2011 à 3.939 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Pénalités de retard	3 818	38 441	39 151
Ajustement des dettes financières	-	264 437	264 437
Autres	121	57	10 294
Total	3 939	302 935	313 882

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011**

Messieurs les actionnaires
De la société « CARTHAGE CEMENT »

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2011.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société CARTHAGE CEMENT, comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 06 Octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

